

Roissy CDG, mercredi 23 septembre 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Devant les menaces répétées de la direction concernant l'attrition du programme et les risques de licenciements massifs que cela entraînerait, la CFTC appelle à **une unité : SOL, PNC & PNT, le lundi 5 octobre 2015.**

Le but de cette journée est de montrer à la direction d'Air France, la **solidarité de ses employés pour la sauvegarde de leur entreprise** et le refus total de la politique du « couteau sous la gorge ».

Si la **CFTC ne préconise pas pour l'instant un appel à la grève**, elle n'hésitera pas à y recourir si les menaces brandies s'officialisaient, lors des annonces faites au prochain conseil d'administration et/ou CCE.

- ✎ Notre souhaitons **soutenir les projets de développement** d'Air France, tout en s'opposant aux menaces d'attrition du réseau, prévues par la Direction.
- ✎ Nous resterons **fermement opposés au démantèlement de l'entité Air France** (y compris sur le réseau domestique).
- ✎ A l'issue des négociations, **nous demandons à la Direction d'organiser un référendum** pour l'ensemble des personnels sur les mesures proposées.

Pour soutenir notre démarche, une pétition sera en ligne et disponible dans quelques jours sur le site : [cftcairfrance.fr](http://cftcairfrance.fr)

Contact presse :

**Pascal DURAN**

Responsable du syndicat CFTC GROUPE AIR FRANCE

06 60 46 10 90

**Marc GAYDA**

Responsable section CFTC – PNC

06 30 03 60 06